



Préavis 2023-04 –

Adopté en séance du Conseil Général du 21 septembre 2023

décide :

- d'accepter l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la grande salle, le remplacement des garages, l'optimisation énergétique du stand et la création de WC séparés.
- de financer ces travaux, d'une part par un emprunt de CHF. 400'000.- aux meilleures conditions hypothécaires, et d'autre part par la trésorerie courante pour un montant CHF. 250'000.-
- le coût de l'investissement sera porté au bilan et amorti dans un délai de 30 ans

Adopté par la Municipalité en séance du 04 septembre 2023

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic: La Secrétaire:

Gaëtan Wagneras Celine Miracola

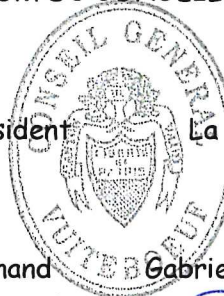


Adopté/Refusé par le Conseil général le 21.09.23

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Président La Secrétaire

David Bornand Gabrielle Desarzens



DB
D